## Synthese du projet - Simulateur d'exoneration

Site: Tonneins motoculture

## 1. Données renseignées :

- Surface du parking (m²): 3280.0

- Surface de l'ombrière (m²) : 1640.0

- Valeur vénale du parking (EUR) : 213200.0

- Coût initial (EUR) : 106600.0

- Durée d'étude (ans) : 20

- Taux d'actualisation (%): 5.0

- Seuil d'exonération (%): 10.0

- Maintenance annuelle (EUR): 1599.0

- Coût recyclage (EUR): 10660.0

- Production annuelle (kWh): 1889280.0

- Prix kWh (EUR): 0.1

- Montant des aides (EUR): 0.0

## 2. Résultats calculés :

- Revenus actualisés (EUR): 2,354,460.48

- Coûts actualisés (EUR): 130,544.72

- CNA (EUR): -2,223,915.76

- Seuil d'exonération (10%) (EUR) : 21,320.00

- Exonération possible ? : NON NON

## Méthodologie de calcul

Cette page détaille les formules utilisées dans le calcul du Cout Net Actualisé (CNA) et les critères d'exoneration.

- 1. Revenus actualisés = Somme sur la durée :
- (Production annuelle × Prix du kWh) / (1 + taux)^t + aides
- 2. Coûts actualisés = Coût initial + Somme des maintenances actualisées + Recyclage actualisé :
  CAPEX + Somme (maintenance / (1 + taux)^t) + (recyclage / (1 + taux)^durée)
- 3. CNA = Coûts actualisés Revenus actualisés
- 4. Seuil d'exoneration = Valeur venale du parking x seuil %
- 5. Exoneration accordée si CNA > Seuil

Sources légales : Loi APER, décret d'application sur les ombrières photovoltaïques, articles du Code de l'urbanisme (R111-24 et suivants).